

Tremblay-en-France, le 18 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Air France et le Groupe ADP étendent le test de la solution « ICC AOKpass » aux vols de/vers Paris-Charles de Gaulle, San Francisco et Los Angeles

- ◆ **Un programme de test en conditions réelles a été lancé le 15 mars 2021 pour quatre semaines, en complément de celui en cours sur les vols Air France au départ de Paris vers Pointe-à-Pitre et Fort-de-France ;**
- ◆ **Les passagers testant l'application ICC AOK Pass bénéficieront d'un parcours prioritaire à l'aéroport, grâce au partenariat entre Air France, le Groupe ADP, San Francisco International Airport et Los Angeles World Airports.**

Le 15 mars 2021, Air France et le Groupe ADP ont lancé un programme de tests en aéroport de la solution de digitalisation des résultats de tests COVID ICC AOKpass, portée par MedAire / International SOS.

D'une durée de quatre semaines, cette expérimentation porte sur les vols Air France allers et retours entre Paris-Charles de Gaulle, San Francisco et Los Angeles. Les clients voyageant sur ces vols peuvent tester gratuitement l'application mobile ICC AOKpass, disponible sur smartphone, et permettant d'enregistrer de manière sécurisée les résultats de tests COVID réalisés dans un laboratoire partenaire.

À travers cette expérimentation en conditions réelles, Air France et l'ensemble des partenaires impliqués souhaitent **améliorer l'expérience des clients en fluidifiant les opérations de vérification des tests de dépistage, rendues obligatoires depuis la crise du COVID-19.**

Grâce à un partenariat entre Air France, MedAire / International SOS, le Groupe ADP, San Francisco International Airport et Los Angeles World Airports, **les clients passagers testant l'application bénéficieront d'un parcours dédié en aéroport, avec un accès prioritaire lors de l'embarquement et au passage des frontières à l'arrivée à Paris.**

Ce programme s'ajoute à celui lancé par Air France le 11 mars 2021, sur les vols au départ de Paris-Charles de Gaulle vers Pointe-à-Pitre et Fort-de-France. Il est entièrement gratuit pour le client et s'effectue uniquement sur la base du volontariat suivant les **quatre étapes** suivantes :

- ◆ Le client télécharge l'application ICC AOKpass disponible sur Appstore, Google Play Store ou Huawei App Store, et effectue son test PCR ou LAMP (selon la réglementation de sa destination), dans l'un des laboratoires partenaires ;
- ◆ Une fois le test effectué, le laboratoire remet au client les résultats du test sous la forme d'un document PDF et d'un QR code, à télécharger de manière sécurisée dans l'application ICC AOKpass ;
- ◆ À l'aéroport, le jour du départ, une signalétique spécifique oriente le client vers un parcours prioritaire lors de l'embarquement. Au moment de la vérification des formalités de voyage, le client présente son téléphone en lieu et place d'un test papier. L'ICC AOKpass confirme alors que le test présenté est valide et conforme à la réglementation du pays de destination via un réseau sécurisé par la technologie *blockchain* ;
- ◆ Uniquement à l'arrivée à Paris : le client retrouve cette signalétique spécifique et bénéficie d'un accès prioritaire lors du passage des formalités de police aux frontières, lors duquel il présente à nouveau le QR code sur l'application ICC AOKpass.

La solution ICC AOKpass respecte l'ensemble des normes RGPD applicables. Les passagers participant au test peuvent à tout moment accéder aux données les concernant ou les supprimer.

Alain Bernard, Directeur Général Opérations - Air France, a déclaré : « depuis le début de la crise du COVID-19, nous appelons à une uniformisation des normes sanitaires à l'échelle mondiale. Ce nouveau programme de test est une illustration de ce qui pourrait devenir la norme en matière de vérification des documents de voyage demain, et nous sommes heureux de le mettre en œuvre avec des partenaires d'Air France. La collaboration entre les États, les compagnies aériennes et les autorités aéroportuaires est indispensable pour trouver des solutions permettant de combiner sécurité sanitaire et fluidité de l'expérience de voyage. »

Sébastien Bedu, Chef de Produit - services aux aéroports pour MedAire, division d'International SOS spécialisée dans le soutien aux industries aéronautique et maritime, a déclaré : « le lancement de ce second programme de test à grande échelle entre Paris et les aéroports de San Francisco et Los Angeles est une étape majeure dans la reconnaissance internationale d'ICC AOKpass comme tiers de confiance et l'émergence d'une nouvelle norme internationale, condition de la reprise des voyages internationaux. Du laboratoire comme à chaque étape du voyage, ICC AOKpass permet de certifier le statut négatif à la COVID-19 des passagers, à toute la chaîne du transport aérien. »

Marc Houalla, Directeur général adjoint du Groupe ADP et directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, a indiqué : « nous sommes convaincus que la solution de pass sanitaire AOK Pass que nous testons avec nos partenaires au départ et à l'arrivée des aéroports parisiens va faciliter le parcours des passagers dans nos terminaux, en garantissant à la fois une plus grande fluidité et une meilleure sécurité sur les contrôles sanitaires. La reprise durable du trafic nécessite d'abord de restaurer la connectivité aérienne entre les pays et ce pass sanitaire a toute les chances d'y contribuer en s'imposant comme un nouveau standard. »

À propos d'Air France

Service de presse : +33 (0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com

Depuis 1933, la compagnie Air France porte haut les couleurs de la France à travers le monde entier. Avec une activité répartie entre le transport aérien de passagers, le fret, la maintenance et l'entretien aéronautique, Air France est un acteur majeur du secteur aérien. Plus de 45 000 collaborateurs se mobilisent au quotidien pour proposer à chaque client une expérience de voyage unique. Air France, KLM Royal Dutch Airlines et Transavia forment le Groupe Air France-KLM. Le Groupe s'appuie sur la force de ses hubs de Paris-Charles de Gaulle et d'Amsterdam-Schiphol pour offrir un vaste réseau international. Son programme de fidélité Flying Blue rassemble plus de 17 millions d'adhérents.

Air France et KLM sont membres de l'alliance SkyTeam qui compte au total, 19 compagnies aériennes. Air France place la santé et la sécurité de ses clients et de ses personnels au cœur de ses préoccupations. Avec Air France Protect, son engagement sanitaire, la compagnie a instauré les mesures sanitaires les plus strictes pour un voyage en toute sécurité.

Plus d'informations sur : www.corporate.airfrance.fr et sur twitter : [@AirFranceFR](https://twitter.com/AirFranceFR) / [@AFNewsroom](https://twitter.com/AFNewsroom)

À propos de Groupe ADP

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation, + 33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs, +33 6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2020, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 33,1 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 1,8 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 96,3 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 137 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à - 1 169 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur : www.groupeadp.fr et sur twitter : [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de l'AOKpass de l'ICC...

ICC AOKpass a été cofondée par la Chambre de Commerce Internationale (ICC) et les leaders mondiaux du secteur des services de santé et de certification, International SOS et le groupe SGS. Avec un vaste réseau international de plus de 80 000 cliniques et prestataires de soins accrédités déjà identifiés, ICC AOKpass vise à devenir le tiers digital de confiance au niveau mondial assurant la certification et la vérification des informations internationales de santé. ICC AOKpass ne recueille aucune information médicale de ses utilisateurs, et respecte les standards médicaux ainsi que les normes gouvernementales et industrielles pour garantir un voyage en toute sécurité et ce dans un contexte réglementaire complexe.

...et à propos de MedAire/ International SOS

Contact presse International SOS : Suzanne Withers, +44 (0)7825 425 500 - suzanne.withers@internationalsos.com

Responsable marketing MedAire : Chris Potter, +1.480.316.4148 - chris.potter@medaire.com

MedAire, filiale d'International SOS, est le partenaire de l'industrie aéronautique depuis 1985. MedAire fournit des solutions intégrées de santé et de sécurité, à plus de 150 compagnies aériennes parmi les plus importantes au monde et à plus de 4 000 avions privés, dont 75 % opérant pour des sociétés du Fortune 100. Parmi les solutions proposées : conseils et assistance en temps réel, formations, équipements et services professionnels pour les équipages et les passagers, tant en cabine qu'à l'extérieur. MedLink, le Centre Mondial de Réponse de MedAire, traite des milliers d'appels par an pour aider les équipages et les passagers à gérer les événements médicaux et de sécurité en vol et au sol, avec la possibilité de contacter 24h/24 et 7j/7 des médecins, des infirmières et des spécialistes de la sécurité aérienne.

Plus d'informations sur : www.medaire.com et sur twitter : [@IntISOS](https://twitter.com/IntISOS)